



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Flux migratoires

Question au Gouvernement n° 475

Texte de la question

FLUX MIGRATOIRES

Mme la présidente . La parole est à Mme Michèle Martinez.

Mme Michèle Martinez . Pas une région de notre pays n'est épargnée par la submersion migratoire. Le village de Cerbère, petit coin de paradis entre la France et l'Espagne, est en train de devenir un nouveau hot spot pour migrants. Ses habitants en appellent à l'État, censé les protéger.

Alors que certains pays, comme l'Italie, reprennent le contrôle de leurs flux migratoires, la France reste une passoire et les passeurs s'adaptent en réorientant leur ignoble trafic d'êtres humains vers l'Espagne, les Pyrénées devenant un point de passage privilégié.

Je le constate régulièrement en faisant le tour des points de contrôle, où les policiers font face à un manque de moyens et, surtout, de volonté politique. Une fois arrivés dans les Pyrénées-Orientales, même sous OQTF, les migrants restent avec la complicité d'associations promigrants subventionnées et de cabinets d'avocats qui n'ont aucune honte à faire du business sur la misère humaine. Une partie de ces migrants grossit d'ailleurs les rangs des exploités du trafic de drogue.

Monsieur le ministre de l'intérieur, les contrôles aux frontières de l'Union européenne ne suffisent pas. L'exemple italien prouve qu'avec de la volonté, la submersion migratoire n'est pas une fatalité.

Le Rassemblement national réclame depuis des années une double frontière, avec des contrôles systématiques à l'entrée en France. Que Marine Le Pen et Jordan Bardella n'ont-ils pas entendu quand ils ont fait cette proposition ; pourtant, le premier ministre a annoncé la généralisation de la force aux frontières à l'ensemble du territoire national.

Nous saluons cette annonce inspirée d'une mesure phare de notre programme mais nous sommes sceptiques, tant nous savons que ce gouvernement se paie de mots, mais n'agit jamais sur l'immigration et la sécurité.

De quels moyens humains, financiers et matériels sera dotée cette force ? Les contrôles seront-ils désormais systématiques à la frontière franco-espagnole, sans quoi cette annonce gouvernementale ne sera, une fois de plus, qu'un artifice de communication ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur quelques bancs du groupe UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur*. Je vous prie de bien vouloir

excuser Bruno Retailleau, qui assiste en ce début d'après-midi à la pose par le président de la République de la première pierre des futurs locaux de la direction générale de la sécurité intérieure.

Le sujet que vous évoquez est connu depuis longtemps, et largement documenté. Je formulerai deux observations : la première, c'est que, contrairement à l'Italie qui vient de régulariser plus de 500 000 personnes, nous avons décidé de ne pas régulariser massivement les étrangers en situation irrégulière.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Ah ! Vous regardez Meloni maintenant ?

M. François-Noël Buffet, *ministre* . Nous y tenons car l'effet d'appel d'air est réel – d'autres territoires l'ont constaté.

M. Alexandre Portier . Oui !

M. François-Noël Buffet, *ministre* . Si l'effet immédiat peut apparaître positif, j'y insiste, l'appel d'air est réel, et ce n'est pas notre choix politique.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Ça n'existe pas, l'appel d'air !

M. François-Noël Buffet, *ministre* . Second point, vous n'êtes pas sans savoir qu'à la frontière franco-italienne, à Vintimille en particulier, une force aux frontières est déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années. Ce dispositif de contrôle aux frontières intègre la police française et la police italienne.

Récemment, en accord avec le premier ministre, le ministre de l'intérieur a décidé de renforcer les contrôles à toutes nos frontières, les brigades étant composées à la fois de gendarmes et de policiers, y compris de policiers de l'Union européenne pour contrôler les frontières de l'Europe. (*M. Benjamin Lucas-Lundy s'exclame.*)

C'est un enjeu fondamental : il faut renforcer au niveau européen la protection de l'accès au territoire européen. La semaine dernière, j'ai assisté à une réunion – notamment avec le ministre de l'intérieur espagnol. Des coopérations sont en cours et les contrôles aux frontières, singulièrement à la frontière franco-espagnole, seront renforcés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Danielle Brulebois applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 475

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2025